

## **Budget 2024 de Sainte-Martine : un exercice et une planification responsables pour maintenir les acquis**

**Sainte-Martine, le 29 décembre 2023.** Le conseil municipal de Sainte-Martine, accompagné de son directeur général Daniel LeBlanc, a présenté, le 19 décembre dernier, le budget 2024. Ce budget de fonctionnement de 9 130 599 \$ s'appuie sur des choix responsables en contexte d'inflation. L'augmentation moyenne du taux de la taxe foncière est de 3,5%.

« *Élaborer un budget municipal, ce n'est jamais un exercice simple. Je suis fière de ce que nous avons réussi à mettre en place en considérant les investissements à venir dans nos infrastructures et nos équipements. L'augmentation moyenne du taux de la taxe foncière est en deçà du taux d'inflation et c'est grâce à une gestion rigoureuse que nous y sommes arrivés* » de déclarer Mélanie Lefort, mairesse de Sainte-Martine.

### **Quelques réalisations de 2023**

C'est plus de 3,5 M\$ qui ont été investis pour la réhabilitation des infrastructures, l'acquisition d'équipement et l'optimisation des systèmes :

- Les travaux de gainage de 1,9 km de conduite d'aqueduc permettent d'éviter les fuites, d'assurer un accès à l'eau potable à l'ensemble de sa population et de réaliser les actions concrètes liées à la stratégie d'économie d'eau potable de la Municipalité
- 14 km de route rurale ont été pavés
- Un camion 10 roues a été acheté pour l'usage des travaux publics
- 4 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées à coût nul pour la Sainte-Martine

Tout au long de l'année, la municipalité a tenu de multiples événements rassembleurs, dont la Fête des moissons et plusieurs autres activités pour sa population. Rappelons qu'afin de financer une grande partie des investissements effectués, la municipalité a obtenu un peu plus de 2,6 M\$ en subventions.

### **Portrait des quotes-parts**

Rappelons que les quotes-parts sont des sommes que la municipalité doit verser pour certains services essentiels. Ce montant représente 34 % du budget, soit une somme de 2 968 411\$. Au budget 2024, une augmentation de la quote-part versée à l'ARTM (Autorité régionale du transport métropolitain) de 7 % (22 126 \$) est à noter. Notons aussi une hausse de 73 069 \$ de la quote-part payée à la SQ (Sureté du Québec).

En 2024, Sainte-Martine voit ses revenus augmentés de 600 000 \$. Pour ce qui est de l'augmentation moyenne de la taxe foncière, elle se chiffre à 3,5 %. Par exemple, pour une résidence de valeur moyenne sur son territoire, soit 415 268 \$, ayant accès à tous les services, la hausse de la taxe foncière est de 118 \$ sur son compte de taxes en 2024.

L'administration maintiendra, tout au long de la prochaine année, un contrôle efficient de ses dépenses. Dans un contexte inflationniste, le budget 2024 déposé par la municipalité est réaliste tout en tenant compte des investissements requis à venir.